



Allocution de M. Philippe Matthey,
Secrétaire général,
Département de l'intérieur et de la mobilité

Centre médical universitaire, Genève, le 24 juin 2011

Le Système d'information du territoire genevois, depuis 20 ans au service de la population

Le Système d'information du territoire genevois fête aujourd'hui ses 20 ans.

- 20 ans, c'est l'âge de la jeunesse et de la fin des apprentissages ;
- 20 ans, c'est aussi le temps des grands projets, quand tous les rêves sont encore permis.

En 20 ans, le SITG est devenu un système que bon nombre de partenaires, nous envient en Suisse et en Europe. C'est le fruit d'autant d'années d'apprentissages marquées par le pragmatisme et ponctuées de moments clés.

Le SITG a démarré dans les années 80, dans un contexte, où commençaient à poindre de nouveaux besoins, dans le domaine de la gestion et de l'utilisation des données géo référencées.

Plusieurs représentants de collectivités ou d'établissements publics déploraient l'absence d'un échange transversal de l'information du territoire. A la même époque, une réforme de la mensuration officielle était à l'étude dans les bureaux de la Berne fédérale.

Genève a trouvé une réponse locale à ces enjeux.

Plus que les performances technologiques, qui ont fait du SITG ce qu'il est aujourd'hui, c'est la philosophie qui a guidé la démarche qui est remarquable.

L'originalité du SITG, c'est la volonté de décloisonner, de mutualiser, de présenter de manière transparente et partagée les données du territoire.

Ce projet a très vite fait figure de précurseur, grâce à une collaboration volontaire et exemplaire. J'aimerais saluer ici le travail des personnes qui ont vu juste, avant l'heure, et qui n'ont pas hésité à se lancer dans cette aventure, avec son lot de risques.

L'audace n'étant pas sa caractéristique première, il est atypique et plutôt remarquable que ce soit l'administration qui ait pris cette initiative !

Le SITG a officiellement vu le jour le 27 mars 1991, par un arrêté du Conseil d'Etat genevois.

Cet arrêté est complété par une charte, datée du 1^{er} juin 1992, qui pose les droits et les devoirs des partenaires du système : à l'époque, l'Etat de Genève, les communes et les services industriels de Genève.

Le 17 mars 2000, le Grand Conseil ancre dans une loi, le fonctionnement du SITG. Genève devient ainsi le premier canton suisse à légiférer sur les géo données. Cette loi pose le cadre général et confirme la charte qui régit les rapports entre les partenaires.

Au cours de ces 20 dernières années, de nouvelles institutions ont rejoint le SITG. C'est le cas notamment de l'Aéroport international de Genève, des Transports publics genevois, puis plus récemment l'Institut géographique national français (IGN) et dans la foulée l'Office fédéral de topographie Swisstopo. Enfin, Le CERN est le plus récent adhérent au SITG.

Cet élargissement, c'est la preuve de l'esprit d'ouverture qui caractérise le SITG. C'est aussi le reflet de l'évolution de nos besoins. Ainsi, le SITG se positionne et répond, dans son domaine, aux enjeux d'un territoire en plein développement, à l'échelle de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

Ces valeurs et ce travail, ont été plus particulièrement portés par une personne dont j'aimerais remercier ici l'engagement : Monsieur François Mumenthaler, directeur du Service de l'organisation et des systèmes d'information, service qui est le centre de compétence du SITG depuis sa création.

Si la technologie est secondaire par rapport à la philosophie et à l'esprit du SITG, cela ne signifie pas qu'il faille minimiser les apports très concrets des différentes innovations qui l'ont fait avancer.

Les 20 ans écoulés ont permis d'acquérir un savoir-faire et une expérience, gageons que les 20 prochaines années seront celles d'une ouverture encore plus marquée ! Une ouverture vers de nouveaux modes de représentation et d'utilisation plus simple et étendue de l'information.

Ce qui consistait au début à acquérir et harmoniser des bases de données, est devenu aujourd'hui un véritable outil d'aide à la décision. En effet, toutes ces informations sont à la base de la plupart des planifications publiques. Elles constituent un patrimoine informationnel d'une ampleur indiscutable et un bien stratégique de tout premier ordre.

C'est un des pré-requis au bon fonctionnement d'une démocratie. Au-delà, l'Etat de Genève souhaite être en mesure de développer les nouveaux moyens d'une collaboration plus active avec les citoyens, la société civile.

Un pas a déjà été franchi, avec l'acquisition des données du territoire genevois en trois dimensions. L'intérêt de la 3D est de faciliter la compréhension du territoire et d'apporter un nouvel outil de concertation, en particulier pour les projets de développement urbain, d'aménagement d'espaces publics ou de réalisation d'infrastructures majeures.

C'est un formidable renfort, pour l'analyse, la maturation de projets et la communication et par la même pour la co-construction.

Ainsi, le SITG s'ouvre aussi à de nouveaux utilisateurs, en améliorant l'information vers le grand public, en facilitant l'accès à ses guichets virtuels. Il est à présent consultable sous forme d'application web mobile également.

Les perspectives pour demain, c'est désormais de permettre un accès et une utilisation complètement libre des données.

Nous allons le constater aujourd'hui, le SITG aborde aussi de nouvelles thématiques. Notre traditionnelle « Journée » sera en particulier consacrée aux thèmes "Santé et Social" - sujets inédits pour le système d'information du territoire genevois.

Cette journée au Centre Médical Universitaire de Genève va permettre de situer l'importance du recueil et de la représentation cartographique des données, dans deux domaines qui concernent de très près la qualité de vie.

A l'heure où les alertes sanitaires peuvent prendre des proportions gigantesques en très peu de temps, il est indispensable de pouvoir disposer de données épidémiologiques géo localisées fiables et détaillées.

Par ailleurs, c'est un avantage pour les usagers de disposer d'un accès facilité à l'aide dont ils ont besoin, par une meilleure connaissance de la localisation des systèmes d'accueil et de soins.

Pour les décideurs, d'une manière plus générale, une des principales forces des systèmes d'information réside dans le fait qu'ils peuvent s'appuyer sur des représentations synthétiques, précises et fiables, afin de mettre en place des stratégies dans des domaines complexes et variés. Ceci au bénéfice de la région et de la population.

Mesdames et Messieurs, le SITG représente une ressource exceptionnelle. Il n'est pas courant de pouvoir accéder librement à un tel patrimoine d'informations, disponible aisément sur internet ou sur votre téléphone, à partir d'une seule adresse de référence.

Il faut souhaiter que les 20 prochaines années soient aussi riches et aussi fructueuses que les deux décennies passées, en matière de collaborations et de développements. Que le SITG garde son âme de 20 ans, avec toujours autant de dynamisme, d'esprit d'initiative et d'innovation !

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente journée et de fructueux échanges.
Je vous remercie de votre attention.